

Compte - Rendu du Conseil d'Administration Du 11 Juin 2012, Valgorge

Le onze juin deux mille douze, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : Agnès Audibert, Maryse Bonin (pouvoir d'Anne-Catherine Barthelon), Fabienne Capon, Françoise Carret, Thérèse Clément-Montalbano, Emmanuelle Champion, Marilou Dicks, Annie Galamien, Josie Glass, Geneviève Souche (pouvoir d'Hélène Payrastre), Isabelle Thiry, Régine Vignal,

Messieurs : André Ariotti (pouvoir d'Yvon Vialar), André Aubert, Philippe Baron (pouvoir de Sébastien Haond), Pierre Bartissol, Philippe Berniè (pouvoir de Christine Julou), François Duret, Alain Faucuit, Yves Ferrer, David Piel, Gérard Timbert, Daniel Benassy

Étaient excusés :

Mesdames : Anne-Catherine Barthelon, Christine Julou, Hélène Payrastre, Odette Vialatte, Julie Wallet,

Messieurs : Sébastien Haond, Patrick Roucoux, Yvon Vialar, Paul Bombrun, Jean-Noël Royer-Manoha, Denis Lacombe, Jean-Michel Paulin (remplacé par son suppléant Daniel Benassy)

Étaient présents sans voix délibérative :

Mesdames : Marie-Jo Montéremal, Françoise Tessier

Messieurs : Christian Dumortier

Ordre du jour

❖ Pour Décision :

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 mars et 12 mai 2012.

En pièces jointes : Les compte- rendus du CA des 13/03 et 12/05/2012

Préparation de l'assemblée générale 2012 de l'Uracs

Désignation des porteurs de mandats et des candidats pour le CA de l'Uracs

Adhésion à Mémoires Vives centres Sociaux

Congrès de la FCSF

Deuxième étape du congrès : le temps des débats.

Site de la fédération

Présentation, mise en ligne

Calendrier de travail du CA

❖ Pour information:

Université d'été de l'Uracs

Soirée avec Paul Ariès

Retour sur l'AG de la FCSF

Retour sur le comité de pilotage de la convention interpartenariale

COMPTE-RENDU DE SEANCE.

❖ Pour Décision :

Alain Faucuit présente les deux comptes rendus des derniers conseils d'administration. Il n'y a pas de remarques ni de demande de modification

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 mars 2012.

**Ne prennent pas part au vote : 7
Pour : 19 Contre : 0 Blanc ou nul : 0**

**Le compte rendu du conseil d'administration du 13 mars 2012 est adopté
par 19 voix pour sur 19 suffrages exprimés**

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration 12 mai 2012.

**Ne prennent pas part au vote : 2
Pour : 24 Contre : 0 Blanc ou nul : 0**

**Le compte rendu du conseil d'administration du 12 mai 2012 est adopté
par 24 voix pour sur 24 suffrages exprimés**

Adhésion à Mémoires Vives centres Sociaux

« Mémoires vives centres sociaux », fondée par Paul Durand, auteur du livre « l'histoire des centres sociaux » et dont l'objectif est de gérer la mémoire des centres sociaux nous sollicite pour adhérer à leur association. Actuellement présidée par Jacques Eloy, ancien vice-président de la FCSF et président de la fédération du nord, par Henri Colombani délégué général adjoint de la FCSF à la retraite .

Mémoires Vives – Centres sociaux, créée en 1997, a pour but:

- D'organiser le recueil et la conservation des archives des centres sociaux et de leurs fédérations.
- De contribuer au développement, à la diffusion et à la valorisation de travaux sur l'histoire des centres sociaux, au plan local et national.

Actuellement elle mène plusieurs chantiers dont :

- Organiser la sauvegarde des archives,
- Collecter des témoignages en particulier des grands témoins
- Animer des groupes de travail :
 - centres sociaux en Algérie : quelle était la nature et que sont devenus les nombreux centres sociaux de l'Algérie des années 60 ?
 - les congrès de la FCSF

L'adhésion individuelle est de 15€ pour les individuels, de 50€ pour les centres sociaux et 150€ par fédération.

**Ne prennent pas part au vote : 2
Pour : 24 Contre : 0 Blanc ou nul : 0**

**Le conseil d'administration décide d'adhérer à mémoires vives centres sociaux
par 24 voix pour sur 24 suffrages exprimés**

La décision sera à revalider l'an prochain.

Soirée avec Paul Ariès

Le 2 juillet 2012 de 20h à 22h30 à Givors, l'URACS nous invite à une soirée débat avec Paul Ariès sur le thème de « Quels grains à moudre pour de nouvelles pratiques démocratiques? » limitées à 10 places par fédérations. (Document de présentation de la soirée remis lors du CA)

Université été de l'Uracs

Les 7-8-9 septembre 2012 aura lieu la 11^e édition de l'université d'été des Centres Sociaux à Tence sur le thème de «Artisans de la transformation», inscriptions avant le 20 juillet. La FACS prend en charge 1 bénévole par centre dans le cadre du fonds de formation des bénévoles.

Emmanuelle Champion, qui y a déjà participé nous fait part de ce qu'elle a vécu : « un temps de ressourcement et de découverte, ... de travail, mais dans un esprit ludique, ... de réflexion sur notre projet, mais de manière un peu décalée, des rencontres avec d'autres membres du réseau mais aussi des acteurs d'autres projets»

Le document de présentation est remis lors du CA, pour les administrateurs et les centres par leur biais

Calendrier de travail du CA

La mise en place du calendrier 2012, est l'occasion pour les administrateurs issus du collège des bénévoles d'interroger ce qui a conduit les professionnels à ne pas prendre part au bureau. André Ariotti explique alors que ce choix est motivé par la recherche de la préservation d'un espace ,où les bénévoles entre eux peuvent réfléchir et conduire la politique fédérale. En cas de besoin, le bureau pourra demander l'appui des élus professionnels pour appuyer l'analyse. Par ailleurs le collège des professionnels est toujours bien représenté au sein du CA fédéral (29% et 10 administrateurs).

Le bureau ayant été profondément remanié, Alain Faucuit annonce un séminaire sur une journée qui se déroulera lundi 9 juillet 2012 au château de Liviers à Lyas (accueil à 9h30, début des travaux à 10h ; fin pour 17h). cette journée a pour objectifs :

- d'élaborer un fonctionnement plus collectif du bureau, de définir comment on travaille ensemble et comment nous partageons les responsabilités.
- de faire une proposition d'organisation pour le prochain CA

Les membres du bureau se réuniront au Pouzin une fois par mois , le lundi de 10h à 13h (+ repas). Les dates proposées par mail seront validées lors du prochain bureau du lundi 25 juin.

Les prochaines dates et lieux des CA :

Mardi 25 septembre 2012 à la Voulte. 19h
Lundi 26 novembre 2012 à Tournon. 19h
Mardi 22 janvier 2013 à Le Teil. 19h
Lundi 18 mars 2013 à le Pouzin. 19h
Mardi 16 avril 2013 à St Agrève. 19h

L'Assemblée Générale se déroulera le samedi 25 mai 2013 à Aubenas.

Préparation de l'assemblée générale 2012 de l'Uracs (Union Rhône-Alpes Centres Sociaux)

1 Proposition de candidatures pour le CA de l'Uracs

Rappel du contexte et des enjeux :

- Il y a sept fédérations en Rhône Alpes pour 8 départements (la fédération de la Savoie couvre le 73 et le 74) qui renouvellent leurs projets en même temps ainsi que l'Union Régionale, dans un calendrier partagé avec une volonté de mieux articuler leurs projets, de mettre en commun certains travaux
- Le travail sur les projets et ,en particulier celui de l'Uracs, nous a conduit à réfléchir les croisements entre projets départementaux, régional et national autour de missions propres à un échelon du réseau , ou partagées,

Il semble donc important que la fédération de l'Ardèche siège au CA de l'URACS pour prendre part aux choix, porter les décisions du CA de la fédération, assurer le lien entre les deux instances.

Ce conseil est constitué par 21 membres issus des fédérations (14élus+ les 7 président(es) de fédérations) et 4 membres associés. Les membres sont élus pour 3 ans, soit la durée du projet.

Les candidats au CA de l'Uracs sont :

Anne Catherine Barthelon et Philippe Barnier.

Le CA décide de voter à main levée :

Ne prennent pas part au vote : 2
Pour : 24 Contre : 0 Blanc ou nul :

**Le conseil d'administration décidé de présenter au conseil d'administration de l'uracs
Anne-Catherine Barthelon et Philippe Bernié par 24 voix pour sur 24 suffrages exprimés**

2 Désignation des porteurs de mandats pour l'Assemblée Générale de l'Uracs

Rappel du contexte et des enjeux :

- Chaque fédération dispose de 7 voix lors de l'AG de l'Uracs, les administrateurs fédéraux peuvent porter 2 mandats maximum et les salariés fédéraux 1 mandat unique. Pour pouvoir porter toutes ses voix, la fédération doit au moins être représentée par 3 administrateurs et le délégué
- Cette assemblée générale est particulière puisqu'elle va adopter le projet de l'union pour les années à venir :

A l'assemblée Générale, pour porter les voix de la fédération se déplaceront : Alain Faucuit, Marilou Dicks, Isabelle Thiry et Philippe Barnier.

La question est posée de savoir si on peut avoir des remplaçants aux élus pour siéger à l'URACS? Pour le moment les statuts ne le permettent pas.

Congrès de la FCSF

Le congrès, se construit depuis 2011 sur 3 temps :

- Premier temps : Recueil des indignations (séminaire à Sanghatte) rassemblées dans le document « écouter, comprendre, agir » en 2011
- Second temps : Mettre en débat dans nos centres, fédérations un certain nombre de problématiques sociales 2012 et début 2013
- troisième temps : le 8è congrès des Centres sociaux, celui du rassemblement

Nous entrons dans la deuxième étape du congrès, celle des débats.

1 La FCSF doit organiser elle aussi des débats en région. : 3 débats sont prévus :

- o En région PACA sur le thème « précarité et emploi »
- o A Paris sur le thème de la démocratie
- o A Lyon (à l'automne) sur le thème de la jeunesse et des jeunes adultes

A ce propos, vendredi 15 juin aura lieu la première réunion de préparation du débat à partir d'un travail qui doit permettre d' « aller recueillir la parole des jeunes ados/adultes » et d'animer sur Lyon, à l'automne un temps de débat, et d'échanges

Le conseil d'administration valide la participation de la fédération à cette action régionale, qui s'inscrit aussi dans notre projet fédéral. Le thème des jeunes est nécessairement à « creuser » dans nos centres, Isabelle Thiry et Vanessa Jaume iront à Lyon, puis feront le relais dans les centres pour que nous puissions agir.

La date du débat n'est pas fixée. Elle dépend de la réponse d'interlocuteurs politiques avec lesquels la FCSF est en contact.

2 La Facs porte-t-elle l'organisation d'un débat départemental ? Encourage-t-elle les centres à organiser des débats ?

Un temps de débat s'installe au sein du conseil. L'idée d'organiser un débat sur le département est retenue par les administrateurs pour l'automne ou le début de l'année 2013. Deux thématiques sortent du lot : le

vieillesse des populations et l'éducation, mais le CA trouve prématuré d'arrêter ce soir le choix du thème.

L'idée est d'organiser UN ou DES débats sur le thème choisi, ces débats vont alimenter les réseaux et le congrès, ils viendront aussi renforcer le dialogue citoyens/décideurs.

- Le débat sortira nécessairement des murs du Centre Social, pour toucher les personnes concernées par la situation.
- Un débat départemental, oui, mais alors chaque CS devra s'organiser pour les mobiliser et emmener sur le lieu du débat (pouvoir d'agir de l'habitant)

Quelques remarques :

- Où en sont les projets des divers centres sociaux sur le vieillissement et l'éducation?
- Comment choisir entre le thème de l'éducation et du vieillissement?
- Un grand débat départemental ne risque-t-il pas de ne pas toucher les personnes voulues, sous-entendu : développer des débats plus locaux sur un thème précis porté par tous les centres sociaux serait-il plus riche?
- Un débat départemental c'est la démarche du congrès
- ça politise le débat
- Un des projets de la Fédé a pour objet : dialogue citoyen/politique : Un débat c'est permettre à chacun de transformer une façon de penser par l'échange, le dialogue, la culture, la connaissance d'un sujet.
- Quel type de débat : revendications ou apport de connaissances?
- On ne peut pas être dans la revendication sans connaître le sujet.
- L'intérêt est de confronter les différentes façons d'être.
- Le CS doit être garant du fait que chacun ait sa place dans le débat (expert/novice...)

- Il en ressort que le choix du thème pour le débat départemental sera tranché lors du prochain CA en septembre.
- Un retour dans les centres est nécessaire pour définir et alimenter le débat, en s'appuyant sur les docs « le livre du congrès » et « débattre pour agir »
- côté technique d'animation, évitons " la grande messe" et les conférences. La fédération nationale nous a donné des outils sous forme de films pour alimenter les débats.

3 Pré-inscription pour le congrès

A l'automne nous pourrions nous inscrire pour le congrès. Il est important à la fois pour le réseau national, mais aussi pour la dynamique fédérale que nous puissions être nombreux au congrès, or cette participation à un coût. En anticipant nous pouvons à la fois réduire les coûts (plus de choix pour les hébergements) et étaler sur deux exercices comptables cette charge.

Pour que la fédération puisse faire une proposition de soutien financier aux centres, il leur est demandé de solliciter les personnes qui seraient intéressées pour participer, et de faire parvenir leur estimation dans l'été. Cela permettra aux trésoriers de faire des simulations, pour une proposition au CA de septembre.

La FACS rappelle que 7000€ sont déjà provisionnés pour cela, dans le plan de formation des centres pour les salariés mais aussi dans le fonds de formation des bénévoles..

Site de la fédération

Faut-il le mettre en ligne?

Après échanges, il semble nécessaire d'en éclaircir le fonctionnement, on fera le point au prochain bureau.

❖ **Pour information:**

Retour sur le comité de pilotage de la convention inter partenariale

Le comité de pilotage a été annulé et remplacé par un comité technique. Toutefois, tous les centres ayant envoyé leur budget en PLA, base du calcul de la subvention du conseil général sur le pilotage celle-ci a pu être remise. Christian nous donne les subventions du CG qui seront proposées à la CP de juin pour les Centres sociaux en 2012. (Versement prévu en juillet)

Retour sur l'AG de la FCSF

N'a pas été abordé, fin de séance

La séance est levée à 22h 30

Merci pour l'organisation du repas au centre social de Valgorge

Le Président

A. FAUCUIT

La secrétaire

E. CHAMPION

**Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux
Centre Social Jean-Marc Dorel
4 Place Vincent Auriol
07250 Le Pouzin**

**Téléphone : 04.75.05.04.14 - Portable : 06.15.25.11.03 – Télécopie : 04.75.05.32.12
Courriel : deleguefac@gmail.com**